



Certificat de compétences bilingues

Lorsqu'un-e étudiant-e du domaine de spécialité « Microtechnique et technique médicale » (F) a rempli certaines conditions relatives à l'usage des langues dans ses études, elle ou il peut obtenir le « *Certificat de compétences bilingues BFH-TI* », qui atteste de ses compétences à étudier, travailler et à collaborer dans un environnement bilingue Français/Allemand, avec mention du niveau atteint dans la maîtrise de la langue.

Certificat destiné aux étudiant-e-s des classes bilingues du domaine de spécialité Microtechnique et technique médicale

Les étudiant-e-s qui terminent leurs études dans une classe bilingue du domaine de spécialité F et qui remplissent les conditions linguistiques correspondantes reçoivent le diplôme de Bachelor sur lequel est mentionné le texte supplémentaire « ... *qui a terminé avec succès ses études bilingues (allemand et français), ...* ». Les conditions sont les suivantes :

- participation à deux modules de langue « allemand 2^{ème} langue » ou « français 2^{ème} langue » pendant la 1^{ère} année d'études, si possible au cours de niveau avancé, mais au moins au niveau standard (ces deux cours représentent 4 crédits ECTS) ;
- participation à un groupe « tandem¹ » Allemand/Français et validation de la prestation correspondante (ce qui représente 2 crédits ECTS) ;
- participation à un entretien individuel final avec un-e professeur-e de langue, durant lequel le niveau de maîtrise de la langue complémentaire sera déterminé.

Les étudiant-e-s des classes bilingues du domaine de spécialité F qui auront rempli avec succès les trois conditions ci-dessus se verront décerner, en plus de leur diplôme, le « *Certificat de compétences bilingues BFH-TI* » :

<p>La Haute école spécialisée bernoise décerne à M./Mme XXX né-e le 01.12.1998 de Lauperswil BE</p> <p>le</p> <p>Certificat de compétences bilingues Français/Allemand</p> <p>M./Mme XXX a suivi avec succès l'ensemble de ses études dans une classe « en immersion », où une partie des cours ont été enseignés en français et l'autre en allemand. Il/Elle a rempli les exigences correspondantes et montré ses capacités à étudier, à travailler et à collaborer dans un environnement bilingue français/allemand.</p> <p>Langue complémentaire : Niveau atteint :</p> <p>Berne, le 22 septembre 202X</p> <p>Dr. Lukas Rohr Directeur du Département Technique et Informatique</p>

¹ Les groupes tandems sont formés dans la mesure où l'équilibre des nombres d'étudiant-e-s dans les deux groupes linguistiques le permet.



Remarques :

Niveau linguistique : trois niveaux peuvent être atteints. Pour chaque niveau, un profil des exigences a été défini sur la base du Portfolio européen des langues :

- très bonnes à excellentes connaissances (niveau C1 - C2)
- bonnes à très bonnes connaissances (niveau B2- C1)
- moyennes à bonnes connaissances (niveau B1- B2)

Etudiant-e-s italophones : les étudiant-e-s italophones, au moment de leur inscription, choisissent leur langue d'étude première (français ou allemand). Dès lors, ils peuvent obtenir le certificat de compétences bilingues dans la seconde langue.

Informations : valerie.calabria@bfh.ch, pierre-andre.chevalier@bfh.ch

Biel/Bienne, le 16 septembre 2020
P.-A. Chevalier et Valérie Calabria